

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS N° 1 D'ÉNERGIR, S.E.C. (ÉNERGIR)
 À OPTION CONSOMMATEURS (OC)

1. Références : i) Pièce C-OC-0011, page 13
 ii) Pièce B-0128, Énergir-J, Document 2, page 47

- i) « [...] OC recommande à la Régie de : [...] [d]emander à Énergir d'établir le taux nominal social d'actualisation à 5,06%. »
- ii) « Le Tableau 13 ci-dessous présente un sommaire des valeurs de la littérature et du balisage du taux social d'actualisation en termes réels et nominaux.

Tableau 13
Taux social d'actualisation¹⁰⁰

	En termes réel	En termes nominal
Médiane littérature (EPA)	2,00%	4,04%
Balisage (Énergir)		
Californie	3,00%	5,06%
New York	2,00%	4,04%
Vermont	2,00%	4,04%
Médiane	2,00%	4,04%
Massachusetts	1,00%	3,02%

»

Demande :

- 1.1 Veuillez confirmer que le taux nominal social d'actualisation de 5,06 % recommandé à la référence i) repose sur le taux nominal social d'actualisation de la Californie de la référence ii).

2. Références : i) Pièce C-OC-0011, page 19
 ii) Pièce B-0092, Énergir-R, Document 1, page 4

- i) «

Figure B d'OC - Coûts variables estimés - facteur papier.⁹⁵

	2023	2024
Formulaires (par 1000)	37,89 \$	43,58 \$
Formulaires* (par 1000) [40,000]		106,39 \$
Enveloppes (unitaire)	0,08 \$	0,09 \$
Impression (unitaire)	0,15 \$	0,15 \$
Frais postaux (unitaire)	0,92 \$	0,98 \$
Coûts unitaires	1,1879 \$	1,2656 \$
Clientèle	213 311	212 759
Total \$	253 390,00 \$	269 266,46 \$

»

ii) «

Tableau 1
Portrait annuel de la facture par marché

	Clients à la facture papier <i>(nombre)</i>	Clients à la facture électronique <i>(nombre)</i>	Coût d'envoi annuel <i>(\$)</i>
Commercial	26 005	36 090	374 472
Institutionnel	1 228	3 869	17 683
Résidentiel total	57 050	89 069	802 807
Résidentiel mensuel	54 451	85 929	784 094
Résidentiel bimestriel	2 599	3 140	18 713

»

Demandes :

- 2.1 Énergir comprend du tableau fourni par OC à la référence i) que le nombre de clients établi à 213 311 provient de la somme des clients à la facture papier et à la facture électronique. À la lumière des informations qui figurent à la référence ii), veuillez justifier pourquoi OC a pris en considération les clients déjà convertis à la facture électronique dans son calcul pour obtenir la somme totale des coûts d'envoi.
- 2.2 Énergir comprend du tableau fourni par OC à la référence i) que la somme totale des coûts d'envoi comprend une facture annuelle par client plutôt qu'une facture mensuelle ou bimensuelle par client. À la lumière des informations qui figurent à la référence ii), veuillez justifier pourquoi OC n'a pas pris en considération le fait que les factures sont transmises sur une base mensuelle ou bimensuelle dans son calcul pour obtenir la somme totale des coûts d'envoi.